

Préparation au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (ENM)



Niveau d'étude
visé
Bac +4



Durée
1 an



Composante
Faculté de Droit



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

L'École Nationale de la Magistrature (ENM) organise chaque année trois concours permettant d'accéder aux fonctions de magistrat :

- Le premier concours (concours externe) est ouvert aux étudiants. Il offre environ 215 postes.
- Le deuxième concours est réservé aux fonctionnaires (une vingtaine de postes chaque année).
- Le troisième concours est ouvert aux personnes justifiant de 8 années d'activité professionnelle ou d'un mandat électif (moins de 10 postes proposés).

Les épreuves des trois concours sont quasiment identiques, de sorte que la préparation de l'IEJ est ouverte aux trois catégories de candidats.

L'objectif des enseignants est d'actualiser les connaissances mais aussi d'apprendre aux candidats à les mobiliser au mieux pour réussir ce concours réputé difficile. Cette préparation repose sur une large collaboration entre magistrats et enseignants-chercheurs qui permet à l'IEJ de Grenoble d'enregistrer un satisfaisant taux de réussite.

Admission

Conditions d'admission

Le concours externe est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme national sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat, d'un diplôme délivré par un Institut d'études Politiques, ou encore aux anciens élèves d'une école Normale Supérieure.

L'admission à la préparation se fait sur dossier examiné par un comité de sélection qui peut refuser l'inscription s'il estime que le candidat n'a pas les aptitudes et les connaissances nécessaires à la préparation du concours.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?
Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [📄](#) rubrique ENM.

Et après

Les + de la formation

Diplôme d'Université « Carrières judiciaires » :

Exclusivement ouvert aux étudiants inscrits à la préparation ENM, le DU « Carrières judiciaires » repose sur le contrôle continu. Les étudiants s'y inscrivant peuvent ainsi obtenir

un diplôme supplémentaire permettant de valoriser le travail accompli et les méthodes acquises.

L'association Grenoble-Chambéry :

Pour assurer une meilleure préparation aux concours de la magistrature, les IEJ de Chambéry et de Grenoble ont associé leurs forces. La préparation repose donc sur une équipe pédagogique élargie.

Dispensée par des enseignants et magistrats grenoblois et chambériens, la préparation se déroule principalement sur le campus de Grenoble.

Des conférences d'actualisation sont susceptibles d'être ouvertes aux étudiants.

Campus

 Grenoble - Domaine universitaire

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stéphane Gerry-Vernières

 04 76 82 57 42

 stephane.gerry-vernieres@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Yannick Joseph Ratineau

 Yannick.Joseph-Ratineau@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité de la préparation ENM

 04 76 74 32 40

 droit-enm@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

 Grenoble

Programme

Spécificités du programme

Contenu de la préparation :

- Droit pénal général et spécial et procédure pénale.
- Droit civil et procédure civile.
- Organisation de l'Etat, de la justice, libertés publiques et droit public.
- Note de synthèse.
- Connaissance et compréhension du monde contemporain.
- Epreuve de mise en situation et entretien avec le jury.
- Langue étrangère (anglais).
- Actualisations et préparations pour les admissibles.

Une trentaine de devoirs sur table couvrant ces différentes matières sont réparties sur l'année. Ils sont organisés en général le mercredi matin dans les conditions du concours et toujours suivis de séances de corrigé. Les notes de synthèse sont mutualisées les samedis matin avec le CRFPA.

En outre, l'IEJ organise :

- 2 concours blancs sur table
- 2 grands oraux blancs organisés au Palais de Justice